TOURNOI

DE FOOTBALL

du

6-7-8 JUIN 2014

à

U.S SAUJON

BIENVENUE AU TOURNOI REGIONAL DE L'U.S.SAUJON

AVANT PROPOS

Le dossier qui vous est proposé contient l'ensemble des informations nécessaire au déroulement du tournoi.

Composition du dossier

- **Lettre d'information**
- **Planning détaillé des rencontres**
- **Plan de situation**
- **Fiche d'inscription des joueurs participant**

MODALITES PRATIQUE D'AVANT TOURNOI

- **La fiche d'inscription renseignée, sera présentée à la table de contrôle le jour du tournoi, accompagnée des licences des joueurs (autorisation particulière s'il y a lieu)**
- **Il vous sera remis 2 bouteilles d'eau dès votre arrivée, puis il vous sera possible de vous approvisionner soit par achat, soit au différent point d'eau mis à votre disposition.**
- **L'accueil des équipes sera effectué par un responsable de l'US SAUJON et vous accompagnera vers un vestiaire équipes pour vous mettre en tenue.**
- **Une présentation de chaque équipe en tenue aura lieu avant le début du tournoi à 9H30.**
- **Des points de restaurations (nourritures, boissons) seront mis à votre disposition dans l'enceinte du Stade.**
- **A l'heure de la pose repas, tous les éducateurs et accompagnateurs seront conviés et invités à prendre la collation de l'amitié.**
- **Une animation sous forme de tombola, ou tous les lots sont gagnants, sera organisée tout au long du tournoi.**
- **A la fin du tournoi chaque équipe sera récompensée et plusieurs récompenses seront distribuées.**
- **ENFIN, POUR TERMINER CETTE PRESENTATION, DEUX INVITES D'HONNEUR NOUS FERONT LE PLAISIR DE LEUR PRESENCE. IL S'AGIT DE ------ QUI NOUS REJOINDRONT AU COURS DE L'APRES MIDI ET REMETTRONT TOUTES LES RECOMPENSES.**
- **AINSI, dans l'attente de cette grande fête du football, toute l'équipe organisatrice se tient à votre disposition pour vous transmettre toutes informations utiles et nécessaires.**

REGLEMENT GENERAL

1 – GENERALITES

L'Union Sportive SAUJONNAISE organise un tournoi de football pour les catégories U 07 à U 17 selon les règlements du football de la Fédération Française de Football (F.F.F) et de la Ligue du Centre Ouest L.C.O).

Le présent tournoi est homologué par la ligue du Centre Ouest et le District de la Charente-Maritime (D.C.M).

Ce tournoi s'adresse à des joueurs des catégories :

- U 17 nés entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 1997.
- U 16 nés entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 1998.
- U 15 nés entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 1999.
- U 14 nés entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2000.
- U 13 nés entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2001.
- U 12 nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2002.
- U 11 nés entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003.
- U 10 nés entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2004.
- U 09 nés entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2005.
- U 08 nés entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2006.
- U 07 nés entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

Le tournoi se déroulera les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin 2014. Ce tournoi débutera le vendredi à 20 h00 pour se terminer à 00h00, le samedi et dimanche à 9h 00 heures pour se terminer à 18 h 00. Il se déroulera sur les installations sportives du stade de la Lande, rue du Lac – 17600 – SAUJON.

L'épreuve est dotée d'un trophée, dénommé « Challenge -------- » qui sera attribué au vainqueur du tournoi. Il est remis en jeu chaque année. Ce trophée sera définitivement décerné au club ayant remporté le tournoi durant 3 années consécutives.
Des récompenses seront attribuées à toutes les équipes ainsi qu'aux joueurs en fonction du classement et des performances.

Chaque équipe pourra présenter et engager 9 joueurs maximums (6 sur le terrain, dont le gardien + 3 remplaçants) licenciés au club participant pour la saison en cours.

Par dérogation à l'article 1.7, chaque équipe peut utiliser 2 joueurs n'appartenant pas au club engagé. Pour ce faire, il est rendu nécessaire que chaque joueur présent:

- Une licence en cours de validité
- Une autorisation manuscrite du club d'appartenance mentionnant l'accord donné au joueur pour participer au tournoi.

L'absence de cette autorisation interdit la participation du joueur.

Chaque délégation (9 joueurs + 2 dirigeants) sont invités au pot de l'amitié à la fin de chaque journée.

Chaque délégation doit assurer pour tous risques d'accident relatifs à ses membres ainsi que leur responsabilité civile au regard des tiers. L'U.S.SAUJON décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols, pertes ou accidents survenant du fait ou pendant la durée du tournoi.

La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'ensemble du présent règlement.
A……LE

(Nom, Fonction ou qualité, signature)

REGLEMENT SPORTIF

Généralité :
Chaque délégation doit être présente le Vendredi 6 juin à 19 h 00, le Samedi 7 juin et le Dimanche 8 juin à 08h 00 heures précise. Le tournoi est précédé d'une présentation et d'un défilé de toutes les délégations.

Le tournoi se déroule sur la seule journée le Samedi 7 juin et le dimanche 8 juin 2014 de 09 heures à 18 heures.

Tout club désirant se désister, devra prévenir avant le 25 mai 2014.

Modalités administratives
Chaque club renseignera la liste jointe (nom, prénom, N° de licence de chaque joueur et dirigeant). Cette liste sera déposée lors de l'arrivée sur les installations de l'U.S.SAUJON le jour du tournoi. Elle sera accompagnée des licences et Autorisation particulière s'il y a lieu.

Chaque club désignera un dirigeant qui sera inclus dans la commission technique du Tournoi et participera, en cette qualité, aux discussions concernant tout litige se rapportant à son équipe.

Chaque club participant devra présenter 2 jeux de maillots de couleurs différentes (1 jeu « couleur officielle », 1 jeu « couleur de rechange »)

Récompenses
L'ensemble des joueurs se verront attribuer une récompense.
Toutes les équipes se verront attribuer une récompense conformément au classement définitif.
Toutefois, L'équipe ayant remporté le tournoi, se verra remettre le trophée « ……..». Ce trophée sera remis en jeu l'année suivante, et ce, même dans le cas où l'équipe gagnante ne participerait pas au dit tournoi.
Si une équipe remporte ce trophée 3 fois **CONSECUTIVEMENT**, ce trophée lui sera attribuée définitivement.

Gestion du tournoi :
La gestion du tournoi sera placée sous la responsabilité de M. DUQUESROY Armand, président de l'US SAUJON. Des commissions techniques spécifiques seront mises en place pour assurer le bon déroulement du tournoi.

- Commission d'organisation du tournoi
- Commission technique sportive
- Commission financière
- Commission d'arbitrage
- Commission de discipline
- Commission santé
- Commission logistique et alimentaire
- Commission communication et audiovisuel

COMMISSION D'ORGANISATION GENERALE
Placé sous la responsabilité du président de l'US SAUJON, cette commission a pour but de veiller au bon déroulement de l'organisation générale du tournoi. Regroupant les différents membres responsables de chaque commission, elle définit les modalités d'organisation et de mise en œuvre du tournoi. Elle en contrôle l'exécution et procède aux arbitrages nécessaires pour le bon déroulement du tournoi.
Les organisateurs pourront à tout moment être saisis pour étudier et adapter les décisions vis à vis de toute réclamation, remarque ou situation non conforme à l'esprit sportif.

COMMISSION TECHNIQUE SPORTIVE,

Placé sous la responsabilité du directeur technique de l'US SAUJON, M. BOLLATI J.Luc, cette commission sera composée par l'ensemble des éducateurs d'équipes participant au tournoi. Elle aura pour rôle d'étudier et d'analyser tous litiges ou infractions intervenus à l'encontre des règlements sportifs et de veiller au respect de l'esprit sportif.

COMMISSION FINANCIERE

Placé sous la responsabilité du trésorier général, elle composée

COMMISSION D'ARBITRAGE :

Placé sous la responsabilité du responsable technique de l'arbitrage de l'US SAUJON, M. ----------, cette commission sera composée des arbitres du tournoi et du directeur technique de l'US SAUJON.
Son rôle essentiel est de veiller à l'application et le respect des règlements d'arbitrage en vigueur. Elle sera chargée d'étudier, d'analyser les fautes graves sanctionnées et de donner son avis à la commission de discipline aux fins d'étude et de prise de décision vis à vis du (des) joueur(s) concerné(s).

Arbitrage;

L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qualifié du club et placé sous la direction du responsable de la commission technique d'arbitrage, M. ----------, seul apte à juger le respect des règlements du jeu et à prendre les dispositions et décision appropriées.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Placé sous la responsabilité du directeur technique de l'US SAUJON, cette commission est composé entre autre ;

- du directeur technique du club
- du responsable technique d'arbitrage
- de trois éducateurs d'équipes participantes (la désignation interviendra lors de l'étude du dossier présenté).

Son rôle essentiel est de veiller à l'application et au respect de l'ensemble des règlements régissant le sport en général et le football en particulier. Ces axes de compétences s'orientent suivant deux directions : sportive et éthique.

Sportif :

Elle est chargée d'étudier et d'analyser les situations graves faites à l'encontre des règlements. De ce fait, saisie de l'ensemble des sanctions infligées par les arbitres au cours des rencontres, elle décide des mesures disciplinaires à attribuer. Toutes les fautes et sanctions commises feront l'objet d'une inscription et d'un suivi par la commission ayant à statuer. Le joueur sanctionné sera présenté devant la commission de discipline accompagné de son éducateur.

Ethique :

La commission sera systématiquement saisie pour étudier et décider des mesures à appliquer vis à vis de personne en mis en cause (joueur, cadres d'encadrement, accompagnateurs, etc.….) ayant une attitude ou un comportement délictueux et incertaine par rapport à l'ensemble des règlements à respecter et de l'esprit sportif à adopter durant le tournoi..

Discipline :

Barèmes disciplinaires appliquées ;

- joueur sanctionné pour fautes graves **⇒ avertissement avec 2 mn d'exclusion,**
- joueur ayant reçu 2 avertissements **⇒ suspendu pour la rencontre suivante,**
- joueur ayant reçu 3 avertissements au cours de l'ensemble du tournoi **⇒ exclusion définitive,**
- joueur expulsé au cours d'une rencontre **⇒ exclusion définitive du tournoi**.

COMMISSION SANTE :

Composée de personne du service médical et ou de santé, son rôle sera étendue à la sécurité des personnes. En contact direct avec les organismes d'urgence (Pompiers, SMU, Docteur,…) elle sera en possession de tous les coordonnées pouvant agir rapidement dans le cadre de la protection des personnes.

REGLEMENT TECHNIQUE

Participant ;
Ce tournoi sera organisé avec 8 équipes participent à ce tournoi. Dans une première phase, elles seront réparties en 2 groupes de 4 équipes. La répartition des équipes dans les groupes s'effectuera par tirage au sort sous la responsabilité du comité d'organisation désigné pour le tournoi.

Déroulement du tournoi ;
Toutes les rencontres se déroulent sur les 2 terrains de football à 9. Chaque équipe jouent sur ces deux surfaces de jeu pendant la première phase, en alternance et conformément au calendrier mis en place.

Les phases éliminatoires, finales et matchs de classement se jouent durant la seule journée du samedi..

Tous les matchs se déroulent avec des équipes constituées de 9 joueurs et 3 remplaçants.

Chaque équipe doit être prête au moins 5 minutes avant le début de la rencontre. Un retard de plus de 5 minutes après l'heure officielle de la rencontre, entraîne match perdu (0 point – 0 but).

Conformément au règlement du foot à effectif réduit, le joueur remplacé peut revenir dans le match au cours d'une interruption de jeu.

Temps de jeu :
Le temps de jeu pour chaque rencontre est le suivant.
- Phase éliminatoire = 1 mi-Temps de ..minutes
- Phase de classement final = …minutes.

Points attribués :
Les points attribués à chaque match :
- Match gagné = 4 points
- Match nul = 2 points
- Matchs perdus = 1 point
- Matchs pénalisés = 0 point

Déroulement du tournoi
Le tournoi se déroule en deux phases :
- Phase « ELIMINATOIRE »,
- Phase « CLASSEMENT »
-

Première phase « ELIMINATOIRE »
Dans chaque groupe toutes les équipes se rencontrent entre elles. A la fin de la première phase il est établi un classement

Deuxième phase – dite de « CLASSEMENT »
A partir de cette compétition, il est procédé à la qualification directe.
A l'issue des matchs de la première phase, et en fonction du classement, toutes les équipes se rencontrent en quart de finale par un système de croisement :
- le 1er du groupe 1 rencontre le 2ème du groupe 2
- Le 1er du groupe 2 rencontre le 1er du groupe 1
- etc.…

A l'issue de ce quart de finale, il est procédé à la finale et au match pour la 3ème et 4ème place.

Modalité du classement
Tous les classements seront effectués suivants les dispositions dictées ci-après ;
- Goal-average particulier

- Goal average général (différence entre les buts marqués et encaissés)
- La meilleure attaque
- L'équipe possédant le plus grand nombre de joueur de première année (U6 et U14)
- L'équipe possédant le joueur le plus jeune

Dans le cas ou après cette tentative de départage, il y aurait encore égalité parfaite, une séance de tir au but sera organisée entre les équipes (voir règle de procédure ci-dessous).

Règle des tirs au but.

3 joueurs différents de chaque équipe seront désignés.
Est déclaré vainqueur l'équipe qui a pris l'avantage de buts marqués après la participation de tous les 3 joueurs.
S'il y a égalité à l'issue de cette phase, il sera désigné 2 joueurs (1 joueur de chaque équipe) et le principe de l'élimination directe sera appliqué.
Un joueur ayant effectué son tir au but ne peut tirer que si tous les joueurs d'une même équipe ont effectué leur tir.
Est déclaré vainqueur l'équipe qui a pris l'avantage au terme des buts marqués à égalité de tir.

Tous les échauffements d'avant match devront avoir lieu en dehors des surfaces de jeu et plus particulièrement dans la zone réservée à cet effet (voir plan).

Tournoi 2014
6 - 7 et 8 juin

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DU CLUB :	

Catégorie	Nbr d'équipe	Nom/Prénom responsable (mini 1 – maxi 2)	Tél. Responsable(s)	Adresse E.Mail
Vétérans				
Corporatifs				
U 17 – U 16 1997 - 1998				
U 15 - U 14 1999 - 2000				
U 13 – U 12 2001 - 2002				
U 11 – U 10 2003 - 2004				
U 9 – U 8 2005 - 2006				
U 7 – U 6 2007 - 2008				

Deux équipes maximum par catégorie

Coûts Inscription :

Catégorie	Vétérans-Corpo.	U 17 – U 16	U 15 – U 14	U 13 – U 12	U 11 – U 10	U 09 – U 08	U 07 – U 06
Coût inscription	**25,00 euros**						

Réduction : De 5.00€ à partir de la 3ème équipe, De 10.00€ à partir de la 4ème,

Inscription à retourner à :

US SAUJON FOOTBALL - STADE DE LA LANDE - VOIE DU LAC - 17600 SAUJON.

e-mail : foot.saujon@orange.fr

Accompagné du paiement par chèque à l'ordre de : « US SAUJON ».

Contacts :

- **US SAUJON** : Secrétariat : (Permanence Bureau USS). **Tèl :** 05 46 02 91 11
  - ☞ Courriel : **507070@lcof.fr** - *Site Internet du Club : http:// www .foot-saujon.footeo.com*

(Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi 17H00 - 20H00, Mercredi 09H00-12H30 et 14H00-20H00)

- **Jean-Luc BOLLATI** au **06-87-89-89-20** courriel **:** bollati.jean-luc@orange.fr
- **Laurent JOLLY** au **06.46.48.39.82** courriel : jocelyne.guintini@orange.fr
- **Fabrice LEGARREC** au **06 32 50 63 86** courriel **:** fkmtlg@orange.fr

PHASE ELIMINATOIRE

- TOUTES LES EQUIPES SE RENCONTRENT.
- LE CLASSEMENT EST ETABLIT A L'ISSUE DES RENCONTRES DE LA PHASE ELIMINATOIRE.

SPECIMEN

GROUPE 1		GROUPE 2	
EQUIPE 1	EQUIPE 2	EQUIPE 1	EQUIPE 2
EQUIPE 3	EQUIPE 4	EQUIPE 3	EQUIPE 4
EQUIPE 5	EQUIPE 6	EQUIPE 5	EQUIPE 4

DISORGANISATION

CLASSEMENT INTERMEDIAIRE	CLASSEMENT INTERMEDIAIRE
1er	1er
2ème	2ème
3ème	3ème
4ème	4ème
5ème	5ème
6ème	6ème

PHASE DE CLASSEMENT

½ FINALE

GAGNANT GROUPE 1 → SECOND GROUPE 2

SECOND GROUPE 1 → GAGNANT GROUPE 2

FINALE

FINALE DES GAGNANTS (1ère et 2ème place)

FINALE DES PERDANTS (3ème et 4ème place)

MATCH DE CLASSEMENT

TROISIEME GROUPE 1 → TROISIEME GROUPE 2 → 5ème ET 6ème PLACE

QUATRIEME GROUPE 1 → QUATRIEME GROUPE 2 → 7ème ET 8ème PLACE

CINQUIEME GROUPE 1 → CINQUIEME GROUPE 2 → 9ème ET 10ème PLACE

SIXIEME GROUPE 1 → SIXIEME GROUPE 2 → 11ème ET 12ème Place

SPECIMEN D'ORGANISATION
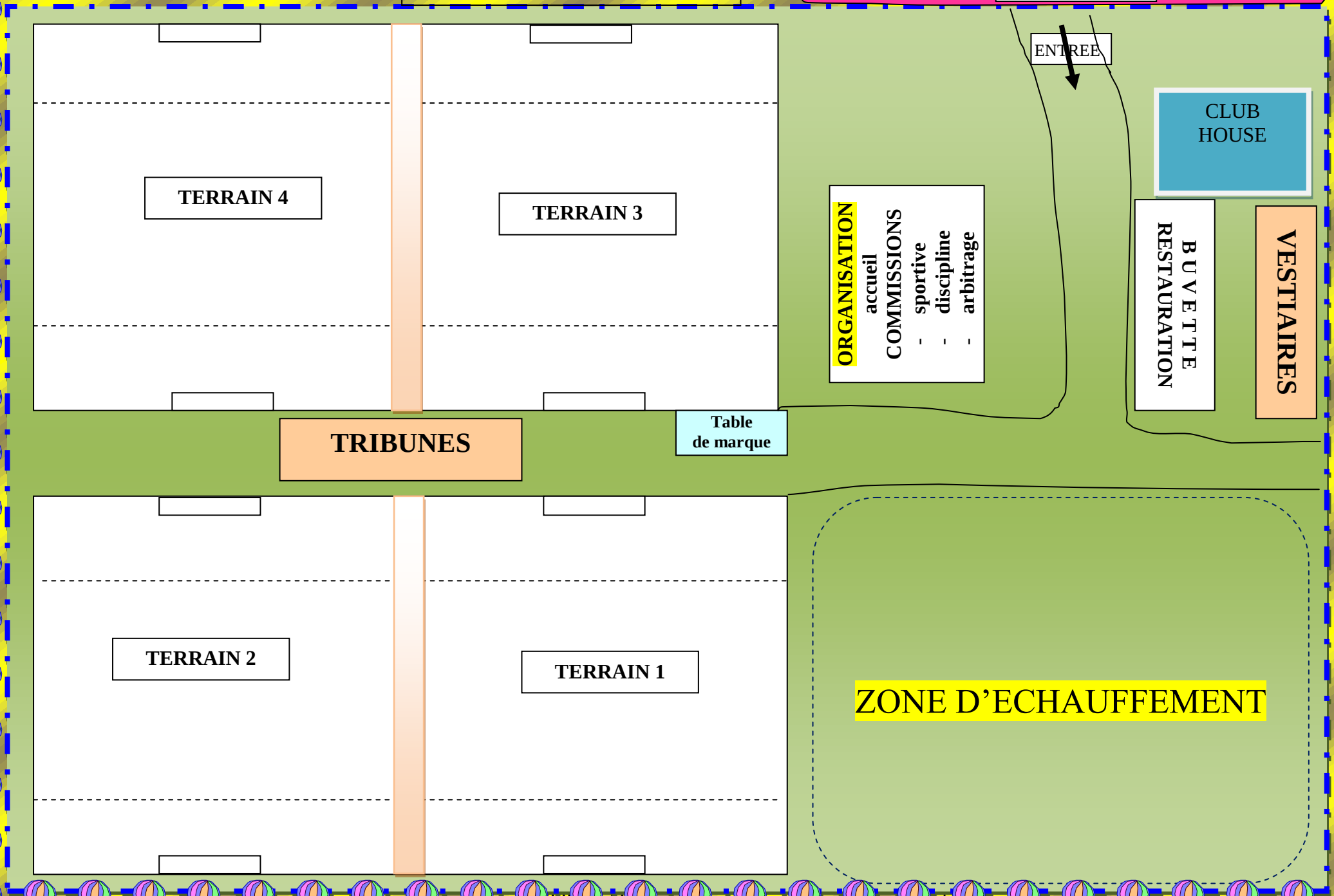
PLAN DE SITUATION